



CETAB+

Centre d'expertise et de transfert en agriculture biologique et de proximité

CALENDRIER DE DÉPISTAGE

des principaux insectes ravageurs du pommier au Québec

Stade dormant

Œufs de mites rouges

(Entre le stade dormant et le stade prébouton rose)

- Observer à la hauteur des yeux, 30 bourgeons à fruits sur le bois de deux ans ou plus, à raison de 2 bourgeons par arbre selon deux orientations opposées.
- Concentrer les observations sur le côté ombragé des bourgeons. Faire les observations en séparant les variétés plus sensibles (Lobo, Spartan, Empire, Gala, Délicieuse).
- Coter chaque bourgeon selon le nombre d'œufs rouges seulement dans les 3 cm autour du bourgeon.
- Faire une moyenne des cotes pour les 30 bourgeons.

Le seuil d'intervention est une moyenne de 0,2 (Cote 0 pour 0 œuf, cote 1 pour 1-5 œufs, cote 2 pour 6-15 œufs, cote 3 pour 16-50 œufs, cote 4 pour 51 œufs et plus).

Cochenilles

• La cochenille ostréiforme (European fruit scale) est la plus souvent observée au Québec. Le dépistage se fait en même temps que pour les œufs de mites rouges.

• On les détecte par la présence de carapaces cireuses de 2 mm ayant une forme de bouclier gris surélevé au centre.

Un traitement avec l'huile dormante est requis au stade débourrement avec une pleine dose (5 %).

• Elles sont plus présentes dans le haut des pommiers et sur la variété Lobo.

Un traitement est requis s'il y a eu des dommages sur les pommes l'année précédente (2 % et +).

Stade débourrement

Mineuse marbrée

• Poser un piège Multipher 2 ou Multipher 3 par verger ou section de 12 hectares jusqu'à la mi-septembre. Installer à 1,5 m vers l'intérieur de l'arbre et à la hauteur des yeux.

Seuil d'intervention pour la première génération : 3000 captures cumulées/piège (1ml = 200 mineuses) pour une fréquence de relevé de 2 fois par semaine.

L'intervention la plus efficace se fait sur les adultes avec un insecticide de contact.

Punaise terne (Poser les pièges au stade débourrement)

• Disposer d'un minimum de 4 pièges blancs englués (1 par 1,5 à 2 ha) à maintenir jusqu'à la nouaison.

• Les placer à la hauteur des genoux à l'extérieur de l'arbre sur la 2^e rangée de bordure et 2^e pommier du rang.

Seuil d'intervention : 2,5 captures cumulées/piège pour pommiers nains et semi-nains ou 4 captures cumulées/piège pour pommiers standards. 10 % des bourgeons endommagés ou occupés par une punaise terne pour des jeunes pommiers ou pommiers nains, 20 % pour des pommiers matures semi-nains et standards.

• Les placer sur le dernier tiers de la branche.

LA RÉGIE BIOLOGIQUE

demande d'être plus proactif et d'avoir recours à des mesures préventives.



Hoplocampe

- Utiliser un piège en carton blanc englué à poser au stade bouton rose jusqu'à la nouaison.

- Installer un minimum de 4/verger (1 piège par 1,5 à 2 ha) en pourtour du verger, 2^e rangée, 2^e arbre, sur les mêmes arbres que pour la punaise terne sauf pour au moins le tiers des pièges qui doivent être installés sur des variétés hâtives en périphérie du verger.

- À 1,5 m de hauteur sur une branche fructifère, côté sud du pommier, sur le dernier tiers du bout de la branche. On doit dégager sur 20 cm autour du piège.

Seuil d'intervention : 5 captures cumulées par piège à une fréquence de relevé de 2 fois/semaine.

Intervenir aussi sur les adultes avant la floraison en plus des larves au stade calice s'il y a eu des dommages importants l'an dernier.

Stade débourrement avancé (Prébouton rose, bouton rose et bouton rose avancé)

Tétranyque rouge

- À partir du stade bouton rose, observer les formes mobiles (larves, nymphes et adultes) ainsi que les œufs.

- Observer un minimum de 25 feuilles par bloc à la hauteur des yeux en prenant soin d'y inclure des variétés plus sensibles dans le comptage.

- On regarde les deux côtés des feuilles d'âge intermédiaire des bouquets à fruits qui sont à mi-chemin entre le tronc et l'extérieur de l'arbre.

Seuil d'intervention entre le bouton rose et le calice : 20 % des feuilles avec 4 formes mobiles et plus.

Chenilles printanières

- La présence de chenilles printanières peut être décelée à ce stade.

Le seuil pour les larves de tordeuses à bandes obliques est de 3 % de bouquets avec présence.

Stade pleine floraison

Cicadelles blanches du pommier

- Entre la floraison et 10 jours après le calice, pour la première génération, dépister 100 feuilles par bloc en raison de 10 à 15 feuilles par pommier.

- On observe la face inférieure de feuilles se trouvant au centre de la branche.

Seuil de tolérance : Moyenne de 0,5 nymphe et/ou larve par feuille.

Pucerons roses

- Se retrouvent surtout dans certaines variétés comme la Lobo et la Cortland. Observer du débourrement avancé à la fin juin.

Le seuil en l'absence de prédateurs ou parasitoïdes est de 10 % des bouquets qui contiennent des pucerons.

- Suivre de très près car ils se dispersent rapidement et peuvent rendre rapidement les bouquets de pommes difformes.

Cicadelles de la pomme de terre

- Entre la floraison et 10 jours après le calice, pour la première génération, regarder les pousses terminales des jeunes pommiers pour détecter la présence de cet insecte.

- Les feuilles tournées qui donnent une forme de dos de cuillère sont le symptôme de la présence de cet insecte.

Seuil de tolérance : Traiter lorsqu'elles sont présentes sur les jeunes pommiers car elles diminuent la photosynthèse.

Pour les pommiers âgés de plus de 2 ans, le seuil expérimental est de 1 cicadelle par feuille.

Pucerons verts

- Il n'y a normalement pas de traitement car il a beaucoup d'ennemis naturels. Observer de juin à la mi-août.

Le seuil est de 30 % des pousses avec des colonies très fortes, 50 % avec des colonies modérées et 80 % avec de faibles colonies.

Pucerons lanigères

- Observer du début juin à la fin août.

Le seuil s'il n'y a pas de parasitoïdes ou de prédateurs est de 30 % des cicatrices ou gourmands avec la présence de colonies ou lorsque les colonies commencent à toucher les pommes.

www.Cetab.org
UN + À DÉCOUVRIR



Carpocapses de la pomme

- Dépistage des adultes 2 fois/semaine de la floraison à la mi-septembre. 2 pièges Multipher 1 jumelés par section de verger (doublet). Minimum 4 pièges par verger de 12 hectares et moins.
- Cumuler les captures par piège individuellement et prendre le plus élevé du cumul des deux pièges du doublet pour déterminer la pression de l'insecte.

Mineuse marbrée

- Traiter sur les larves de stade 1 à 3 (larve se nourrissant de sève) lorsque le traitement contre les adultes n'a pas été efficace.

Seuil d'intervention : 1 mine par feuille pour la première génération. Vérifier le taux de parasitisme avant de traiter.

Tordeuses à bandes obliques

- Dépister les larves printanières entre le stade bouton rose et calice. Sur 100 bouquets à fruits (10/arbre) par bloc, évaluer le nombre de chenilles présentes.

Seuil de tolérance : 3 % des bouquets floraux avec présence de larves.

- Intervenir au stade calice. Intervenir lorsque le seuil est atteint ou lorsqu'il y a eu plus de 2 % de dommages l'année précédente.
- Pour dépister les adultes, installer 15 jours après le stade calice 1 piège Multipher 1 : 1/section de 12 ha au centre du verger à la hauteur des yeux et à 1,5 mètre vers l'intérieur de l'arbre. Fréquence des relevés : 2 fois/semaine.

Il n'existe pas de seuil d'intervention pour les adultes qui sont seulement un indice de leur présence.

Tordeuse à bandes obliques

- Évaluer le nombre de larves de génération estivale sur les pousses (gourmands).
- Regarder 100 pousses par bloc (10/arbre). Seuil d'intervention : 10 % avec présence de chenilles. On peut aussi regarder les pommes.

Seuil d'intervention : 2 % de dommages sur les pommes.

Stade pleine floraison (suite)

- Placer au centre des sections de verger, 20 mètres entre les pièges jumelés, à la hauteur des yeux et à 1,5 mètre vers l'intérieur du pommier.

Seuil de tolérance : Lorsqu'il y n'y a pas d'antécédent de dommage, traiter une semaine après un cumulatif de 20 captures.

- Pour les vergers avec antécédents de dommages, traiter 1 semaine suite aux premières captures. Utiliser un ovicide pour le premier traitement.

Stade calice à nouaison

Tétranyque rouge

- Seuil d'intervention du stade calice et la mi-août : 25 % des feuilles avec 8 formes mobiles ou un total de 15 formes mobiles et œufs.

Les seuils doivent être réévalués régulièrement et s'il y a présence de prédateurs d'acariens, voir à annuler le traitement.

Charançon de la prune

- Dépister entre le stade nouaison et le début juillet 2 à 3 fois/semaine.

Traitement préventif s'il y a eu des dommages l'année précédente. Sinon, observer le maximum de fruits en périphérie du verger ainsi que sur les variétés hâtives et dans les zones à risques.

- Des traitements locaux ou en contour doivent être faits lorsqu'il y a des dommages frais dans des secteurs contenus, sinon un traitement complet est approprié.

Seuil d'intervention : Dommages sur plus de 3 pommiers par secteurs.

Hoplocampe

- Voir stades préfloraux. Intervenir à ce stade si le seuil est atteint ou s'il y a eu des dommages importants l'an dernier.

Mi-juin à mi-juillet

Mineuse marbrée

Pour les larves de deuxième génération, le seuil de tolérance est de 2 mineuses par feuille.

- Vérifier le taux de parasitisme avant de traiter.

Carpocapse de la pomme

- Même dépistage que pour le stade en pleine floraison.

Mi-juin à mi-juillet (suite)

Sésie du cornouiller

- À partir de la mi-juin jusqu'en début septembre, 1 piège Multipher 3 au centre du verger ou par bloc de 12 hectares à la hauteur des yeux et à 1,5 mètre vers l'intérieur de l'arbre.

Il n'existe pas de seuil d'intervention pour les adultes. Les antécédents de dommages sur pommiers nains permettent d'établir la nécessité de faire un traitement 7 à 10 jours après le pic de captures des adultes.

- Appliquer le traitement au niveau de la base des troncs seulement sur les larves à la sortie des oeufs et sur les adultes en vol.

- Les pommiers endommagés doivent être grattés jusqu'au bois sain et la plaie est couverte d'une peinture latex blanche d'intérieur.

Mouche de la pomme

- Dépister fin juin jusqu'à la récolte avec des sphères rouges engluées. Minimum 4 (1/2 ha) par verger à la hauteur des yeux dans le tiers extérieur du pommier.

- Placer du côté sud du pommier en dégageant sur 20 cm autour de la sphère. Si possible sur les mêmes arbres que ceux pour la punaise terne et l'hoplocampe, et on doit avoir au minimum le tiers des pièges sur des cultivars hâtifs le plus possible en périphérie du verger.

Ériophyides du pommier

Seuil de tolérance : Présence de 200 acariens par feuille.

- Réévaluer régulièrement le seuil de tolérance lorsqu'il y a présence de prédateurs d'acariens sans cependant laisser le feuillage devenir bronzé.

Tétranyques (Rouges, deux points et McDaniel)

- Voir les seuils de la mite rouge au stade calice à nouaison.

Les seuils doivent être réévalués régulièrement lors de la présence de prédateurs d'acariens.

Fréquence de relevé : 2 fois/semaine.

Seuil d'intervention : 2 captures cumulées/sphère jusqu'à la mi-août. À partir de la mi-août : 5 mouches/sphère, à partir de la 3^e semaine d'août : On ne traite plus.

Les traitements peuvent être localisés dans les secteurs des pièges qui ont des captures.

Mi-juillet à fin août

Ériophyides du pommier

Seuil de tolérance : Présence de 200 acariens par feuille.

- Réévaluer le seuil de tolérance lorsqu'il y a présence de prédateurs d'acariens.

Cicadelles blanches du pommier

- Entre le début et la fin août, observer 100 feuilles par bloc (5 à 10 feuilles par pommier) prises au centre de la branche.

Seuil de tolérance : Moyenne de 1 nymphe par feuille.

Tétranyques (Rouges, deux points et McDaniel)

Après la mi-août, tolérer un seuil d'intervention de 25 % des feuilles avec 15 formes mobiles ou un total de 29 formes mobiles et œufs. Les seuils doivent être réévalués s'il y a présence de prédateurs d'acariens.

Cicadelles de la pomme de terre

Entre le début et la fin août. Ne pas tolérer sur les jeunes pommiers.

Seuil de tolérance expérimental de 1 cicadelle par feuille sur les pommiers de 3 ans et plus.